

Lyon le 26 juin 2013,

Compte rendu du CTL du 25 juin 2013

En réponse à la déclaration liminaire (ci-jointe) de SOLIDAIRE Finances Publiques, le DISI comprend les revendications nationales sur la question des emplois, du pouvoir d'achat et des retraites mais renvoie au niveau national pour les réponses qui seront apportées. Nous avons ensuite abordé les points de l'ordre du jour.

Missions de l'ESI Grenoble

A la demande de SOLIDAIRE Finances Publiques ce point a été inscrit à l'ordre du jour. Nous avons rappelé au DISI que nous voulions des informations sur l'avenir du développement mais également de la mise en place de l'AT Gestion Publique.

En réponse aux questions sur ETR, le DISI s'est félicité de la volonté des agents du développement d'accomplir la mission ETR. Il a convenu que rapidement des échanges devaient se mettre en place avec la DISI Ouest (actuellement développeur du projet ETR.) pour bien cerner tous les aspects techniques, calibrer les ressources nécessaires et déterminer quels sont les besoins en formation. Les opérations de transfert et de formation devraient débuter à la rentrée.

En ce qui concerne le pôle de développement « PABLO » 2 agents à temps plein seront affectés sur cette mission au lieu de 2 demi ETP.

Nous avons ensuite abordé l'avenir de la mission AT gestion Publique. La mise en place de AT de la filière est reportée au 1/01/2014. Le DISI nous a communiqué que la taille critique d'une AT était de 3 agents. Dans ces conditions il n'est pas favorable à la mise en place de l'AT Gestion Publique. Les agents pourraient être reconvertis sur d'autres missions. La DG réfléchit encore sur les contours des missions d'assistance de la filière Gestion Publique.

Pour SOLIDAIRE Finances Publiques c'est à l'administration de proposer des missions « pérennes » pour le site de Grenoble et de combler les postes actuellement vacants pour avoir les ressources pour effectuer toutes les missions correctement.

C'est le chef établissement de Grenoble qui sera chargé de répartir les agents dans les différentes missions.
Dernière minute : 2 programmeurs sortant de l'école seront affectés à Grenoble au 1/9.

Mise en place des AT trésoreries

Un COPIL national sera réuni cette semaine pour confirmer la mise en place des AT de la filière GP. En ce qui concerne les AT trésoreries cela se fera en 2 vagues. L'AT trésorerie de Dijon fera partie de la première vague est l'AT de Lyon Part Dieu de la 2ème vague. La 1er vague pourrait être opérationnelle au 1/01/2014 et la 2ème au printemps 2014. Un cycle de formation est prévu jusqu'à la mise en place définitive.

Projet de Budget 2013

Il nous a été confirmé une baisse de 7% du budget de premier niveau. Pour le niveau 2 il y aura une augmentation des crédits dû à l'augmentation de l'activité de Meyzieu qui nécessite des frais d'affranchissement supplémentaires. Le plan de renouvellement du matériel informatique sera maintenu malgré la baisse des crédits. La DISI ne nous a pas communiqué sur quels autres postes serait porté l'« effort » de réduction des dépenses. Les travaux de déménagement de l'ESI de Dijon seront couverts par la DGF(environ 50000€). Les travaux de déménagement de l'ESI part Dieu(308000€) seront couverts par le PIT 2013 ainsi que le changement d'Autocom du site de Lyon Saint Hippolyte(50000€). La DISI dispose actuellement de 295 000€ pour les travaux de Lyon Lumière le complément est attendu au 2ème semestre.

Transformation de postes :

les représentants du personnel devaient se prononcer sur des transformations de postes

Analyste à PSE CRA

Suite à la réussite à la qualification de PSE CRA de 3 agents de l'ESI Part Dieu.

2 postes d'analystes sont transformés en PSE CRA et 1 poste de programmeur est transformé en PSE CRA.

Vote : SOLIDAIRES et CGT pour CFDT absent ne prend pas part au vote

Inspecteur divisionnaire Hors classe/ Inspecteur Principal

Suite au départ en retraite de l'agent occupant le poste d'IDIV Hors Classe de l'ESI de Meyzieu et la promotion de l'IP de Lyon Lumière, il est proposé de transformer le poste d'IP de Lyon lumière en poste d'IDIV HC et de transformer le poste d'IDIV HC en poste de d'Inspecteur Principal.

Le poste d'IP fera l'objet d'une fiche de poste pour affectation à l'automne. Le poste d'IDIV HC sera proposé au mouvement au 1/04/2014.

Vote : SOLIDAIRES et CGT contre CFDT absent ne prend pas part au vote

les élus du personnel ont dénoncé le retard pris dans cette transformation ce qui oblige l'administration à faire un mouvement hors mutation.

Suite à la question de SOLIDAIRES sur l'affectation d'un AFIPA à Meyzieu alors que la CAPN l'avait affecté à la DRFIP du Rhône, le Président nous a communiqué que cela résultait d'une erreur dans le mouvement AFIPA.

Déménagement de DIJON

Les travaux débuteront le 26/6 sur le site de Sambain. Ils se feront étage par étage en site non occupé.

Les agents de la DRFIP déménageront du 4 au 18/7 et du 18 au 25/7. Les travaux seront livrés fin Aout. Durant l'été les travaux d'isolation des fenêtres seront faits et financés par la DRFIP de Côte d'Or. Le COPRO « déplacement » s'est réuni et fera des propositions au prochain COPIL prévu le 10/7. La DISI fera les démarches nécessaires pour que les agents puissent avoir accès à la cantine de la Poste. Le déménagement du mobilier se fera par la société DEMECO le 23 et 24/9.

Vote sur le projet ; SOLIDAIRES et CGT contre CFDT absent ne prend pas part au vote

Déménagement de Part Dieu

Le GT « plan de déplacements » composé d'agents de l'ESI Part Dieu, de l'ESI Lyon Lumière et d'agents de la DISI siège s'est réuni le 25/6. Un recensement sera fait auprès des agents pour connaître leur mode habituel de déplacement (à pied, vélo, moto,auto). Des propositions d'aménagement des parkings seront faites à l'issue de ce recensement. La mairie Centrale de LYON a confirmé que nous n'aurons pas de place « résidents » dans la rue St Hippolyte.

La plupart des remarques faites par les OS et les responsables de COPRO ont été prises en compte.

La DISI diffusera des plans mis à jour précédent la communication de l'avant-projet définitif dernière étape avant les appels d'offre. Les travaux débuteront à la rentrée. Le déménagement du mobilier sera fait par l'entreprise DEMECO vers le 15 décembre.

Le prochain comité de pilotage est prévu le 11/07.

Les représentants du personnel ont réaffirmé leur opposition au projet. Les moyens financiers ne sont pas au rendez vous pour des conditions de travail acceptables pour les agents. Le personnel de la DISI ne devant pas être la victime des choix de rentabilisation des surfaces allouées à la DGFIP sur la ville de LYON.

Vote sur le projet ; SOLIDAIRES et CGT contre CFDT absent ne prend pas part au vote

Information : M.LIBES assurera l'intérim de M.GELY pendant la période estivale.

Divers :

A la demande de SOLIDAIRE Finances nous avons examiné 3 questions diverses.

Campagne de notation 2013

Nous avons dénoncé le retard pris dans la campagne ce qui oblige les agents à faire leur demande de recours à l'autorité hiérarchique puis en CAPL durant la période estivale. La DG a refusé notre proposition de suspendre la campagne pendant l'été par contre elle a demandé à la direction locale de faire preuve de souplesse par rapport au respect des délais de recours.

Mouvement local de mutation

Nous avons dénoncé une nouvelle fois le retard pris dans le mouvement. Les agents ont une nouvelle fois été les victimes des choix ministériels et des décisions de notre DG.

Les agents en résidence à Lyon ont jusqu'au 1/7 pour faire parvenir leur demandes à la DISI. Nous avons obtenu que la CAPL de mouvement B soit décalée au 12/7 le projet national étant publié sur Ulysse le 10/7. les autres CAPL auront lieu le 11/7.

N'oubliez pas de nous faire parvenir le double vos demandes.

Site de Meyzieu

Le DISI a annoncé le recrutement de 2 agents « PACTE » ou administratifs pour le mois de décembre.

AT Pro

Le directeur nous a communiqué les mesures envisgées par la DG pour faire face à l'afflux important d'appels sur le PUV Pro.

- L'assistance EDI de Strasbourg sera confié au PUV Toscane
- Un plateau AT pro sera ouvert à l'ESI de Lille Meurein (5 agents et 1 superviseur)
- le plateau de Nemours sera renforcé par 2 agents
- le niveau 3 sera confié à l'ESI de Poitiers

Ces mesures réclamées depuis plusieurs années par les agents vont dans le bon sens cependant nous avons rappelé que ces nouveaux agents ne seraient pas pleinement opérationnels avant plusieurs mois. Elles nécessiteront également une réorganisation complète des plateaux d'assistance. Ces mesures seront confirmées par le COPIL Assistance qui se tiendra le 27/6

La séance s'est terminée très tardivement vers 19h30.

Nous dénonçons une nouvelle fois la fin tardive des réunions et nous réitérons notre demande de tenir les réunions le matin.

Déclaration liminaire au CTL du 25 juin 2013

Monsieur le Président,

Dans la droite ligne de la politique de rigueur mise en oeuvre au niveau européen contre l'avis des citoyens, les orientations budgétaires du gouvernement ont des conséquences concrètes graves et inacceptables sur les missions de service public exercées par la DGFiP et sur les conditions de vie des agents. Les premières annonces en matière de « retraites », le gel du point d'indice et, s'agissant de la DGFiP, de la démarche stratégique, s'inscrivent délibérément dans cette réduction des moyens alloués à la protection sociale et à l'action publique.

En matière de retraites, les conclusions du rapport « Moreau » montrent clairement qu'une baisse du niveau de vie des retraités actuels et futurs est encore envisagée. Les propositions du rapport Moreau constituent autant de dangers sur le niveau de vie des retraites et, au-delà sur le statut général de la fonction publique.

Le gel de la valeur du point d'indice pour 2014 a été annoncé par la Ministre de la fonction publique. La dégradation du pouvoir d'achat se poursuit donc et, au vu de la loi de programmation des finances publiques, les plus grandes inquiétudes se font jour sur la poursuite en 2015 de ce gel qui dure depuis 2010.

Enfin, pour les agents des finances publiques, la démarche stratégique, partie prenante d'une Modernisation de l'action publique (MAP) qui constitue une véritable « RGPP bis », vient s'ajouter au lourd passif déjà constaté à propos de l'emploi, des missions, de la reconnaissance des qualifications, des frais de fonctionnement en baisse de 9% en 2013, du régime indemnitaire (les écarts de rémunération se sont accrus au détriment des agents les moins payés et aucune revalorisation n'est envisagée) et enfin des conditions de travail considérablement dégradées sous l'impact des suppressions d'emplois, de la hausse de la charge de travail et des changements d'organisation et de « management », ,

Cette dégradation n'est ni supportable, ni acceptable.

Pour Solidaires Finances Publiques il faut inverser la tendance et recréer les emplois indispensables au bon exercice de toutes les missions de la DGFiP. Ce n'est pas en continuant dans cette voie que l'on préservera la pérennité des missions et que l'on luttera contre la fraude fiscale. Si les suppressions d'emplois et la baisse des moyens budgétaires se poursuivent, comme c'est le cas dans notre direction, il y aura inéluctablement soit l'abandon de certaines missions, soit une privatisation, quoi qu'il en soit, une pression croissante sur les agents.

Venons en maintenant à l'ordre du jour de ce CTL.

A la lecture de la fiche concernant le budget nous constatons une baisse de 7% des crédits de 1er niveau ainsi qu'une baisse de 12% des crédits de 2ème niveau et une baisse de 30% des crédits de 3ème niveau. Après une baisse de même ampleur en 2012, à quel niveau comptez vous placer les économies que vous devrez réaliser. Notre direction sera-t-elle un jour proche de la cessation de paiements ?

Dans la présentation qui nous est faite nous aurions voulu avoir une comparaison entre 2012 et 2013, poste par poste afin de connaître sur quels postes comptez-vous faire des économies alors que des dépenses liées aux opérations de déménagement viennent s'ajouter au budget « normal » de fonctionnement.

Pour terminer sur ce point vous nous avez toujours annoncés que les travaux dus au déménagement de l'ESI Part Dieu étaient budgétés pour 305 000€ alors que sur le document préparatoire le montant du chantier est de 295 000€. Où est passée la différence ? Il y aurait-il là aussi des économies de dernière minute faites au détriment des conditions de travail des agents.

En ce qui concerne les transformations de poste et plus généralement la mise à jour du TAGERFIP plusieurs demandes et questions de notre part.

Solidaires Finances Publiques réclame depuis plusieurs CTL, un TAGERFIP à jour et surtout sa déclinaison en matière de postes occupés et vacants avec une gestion anticipée des départs à la retraite . Cette demande, qui s'apparente à de la gestion prévisionnelle permettrait aux agents et aux capistes de mieux aborder la campagne de mutation nationale et locale.

Comment un AFIPA affecté dans le Rhône après CAP se retrouve en poste à la DISI RAEB à la tête de l'établissement de Meyzieu ?

Pourquoi la permutation des postes d'inspecteur principal et d'inspecteur hors classe entre Meyzieu et Lyon Lumière n'a pas été proposée plus tôt à l'approbation du CTL ce qui aurait permis à des agents de postuler dans le cadre des mouvements 2013 ? Quand ces postes seront ils pourvus ?

Sur le dossier du déménagement de l'ESI Lyon Part Dieu pouvez-vous nous faire un point précis à la date d'aujourd'hui ?

Comment les remarques des agents, des organisations syndicales et des responsables de COPRO ont-elles été transcrives dans l'avant-projet définitif ?

A quelle date et a quelle occasion cet avant projet sera t il rendu publicque ?

Comment est constitué le dossier de consultation qui sera publié ? Combien de lots et quel montant de chaque lot ?

Comment a été constitué le COPRO PDA et quelles sont les premières pistes de réflexion ?

Pouvez-vous nous indiquer la date du prochain COPIL ?

En ce qui concerne le déménagement du site de Dijon pouvez vous nous faire un point précis sur le calendrier des travaux qui devront débuter demain ?

Pouvez-vous nous indiquer la date du prochain COPIL ?

Solidaires Finances Publiques vous a demandé d'inscrire à l'ordre du jour un point sur les missions de l'ESI de Grenoble. Dans les documents préparatoires vous nous proposer un point sur l'application ETR. Comme au niveau national nous vous demandons de nous faire un point précis sur l'abandon de la mission RAD en réponse à la lettre des agents à M.ISSARNI. Nous condamnons fermement l'externalisation de cette mission alors que les agents de Grenoble étaient prêts à exercer cette mission. Notre demande couvrait toutes les missions y compris la mission d'assistance téléphonique gestion publique. Pouvez-vous nous confirmer que cette mission ne sera pas confiée à Grenoble.

Pouvez-vous nous communiquer les réorganisations de service que vous comptez faire dans cet établissement à la rentrée (mouvement interne de personnel) ?

Nous réfutons l'argument de non-attractivité du site de Grenoble alors que de nombreux agents demandent à intégrer cet établissement suite à l'obtention d'une qualification informatique ?

Allez vous attendre l' »évaporation naturelle » (non-replacement des départs en retraite et mutations) pour supprimer des missions. Les agents et les cadres attendent des mesures concrètes sur l'avenir du site de Grenoble.

En questions diverses nous vous demandons de nous faire un point précis sur l'avenir des missions Assistance téléphonique dans notre DISI. Pour l'AT Pro pouvez-vous nous communiquer les mesures mises en place pour « renforcer » le PUV. Pour les AT Trésorerie quel est le calendrier de mise en place ? Avez-vous des informations à nous donner sur les autres AT de la filière Gestion Publique ?

Nous vous demandons également de nous faire un point sur la campagne de « mouvement local » alors que la note locale de lancement a été publiée hier et que les postes disponibles n'ont pas été porté à la connaissance des agents. Les agents seront obligés de faire leur demande en urgence avant leur départ en vacances. Pouvez-vous nous confirmer la date de publication du mouvement définitif B au 10 Juillet ? Dans ce cadre comment pouvons-nous tenir une CAPL le 11 juillet ? Nous remettrez-vous les documents préparatoires en séance ?

Pour terminer comment allez vous procéder pour respecter les délais sur la campagne de notation alors que les notifications ne sont parvenus aux agents que ce lundi. Les agents ont également droit à des congés bien mérités. Nous vous demandons d'ors et déjà un assouplissement des délais pour le recours hiérarchique et le recours à la CAPL de notation ou alors une suspension de la campagne pendant la période estivale. Les agents ne peuvent être les victimes de la mise en place chaotique de ce nouveau système de notation et ils doivent pouvoir présenter leur recours dans des délais raisonnables.

Nous demandons de modifier l'ordre du jour et d'inscrire le point sur Grenoble en tête pour permettre aux agents de regagner l'ESI où ils sont attendus.